



Discours officiel des vœux à la population

Dimanche 13 janvier 2019

*Mme Françoise GATEL, sénatrice
Mme Delphine DAVID, conseillère régionale, maire de Montfort sur Meu,
M. Christophe MARTINS, conseiller départemental, président de Montfort Communauté et maire d'Iffendic,
M. Joseph LE LEZ, président du Pays de Brocéliande, maire de Breteuil,
Mmes et MM les maires, élus municipaux et maires honoraires,
Mmes et MM les représentants du personnel communal, de la gendarmerie, des pompiers, des écoles et des associations,
Chers collègues du Conseil Municipal des Jeunes,
Chers habitants,*

Aujourd'hui, un de mes petits bonheurs pour vous souhaiter une bonne année, c'est de vous accueillir à cette dernière cérémonie des vœux avant la prochaine campagne électorale dans cette salle nouvellement rénovée, plus agréable et plus fonctionnelle. Que tous les acteurs de cette rénovation, associations qui ont conseillé, agents qui ont suivi le chantier, élus qui l'ont votée en soient remerciés dès à présent ! Restent quelques détails à régler ou de nouvelles habitudes à prendre et surtout une formalité d'importance : dévoiler son nouveau nom ! Mais, il le sera tout à l'heure avec l'aide du Conseil Municipal Junior.

LE CONTEXTE MEMORIEL DES VŒUX 2019

L'année 2018 s'est achevée et chacun de nous gardera, selon son vécu, des souvenirs heureux ou malheureux : abandon ou perte d'un proche, d'un emploi, d'un projet. Comment rebondir en 2019 et à l'échelle de notre vie, qu'en restera-t-il de ces événements dans quelques années ?

Il y a cent ans, cette question aurait paru dérisoire à nos aïeux tant le bilan de la guerre 14-18 fut lourd en pertes humaines, « gueules cassées », familles et pays ravagés.

« La onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918 »

En présence des anciens combattants, de leurs porte-drapeaux et des délégations étrangères (Galloise, pour Pleumeleuc), nous avons, élus et habitants du territoire, rendu hommage aux 635 victimes de la Grande Guerre, lors de la cérémonie du centenaire de l'armistice de 1918 à Montfort sur Meu. A cette occasion, le programme historique et culturel qu'a organisé Montfort Communauté a rappelé combien cet épisode tragique de l'histoire de France garde une place éminente dans notre mémoire. Le point d'orgue de ce temps mémoriel est sans nul doute l'exposition dans la salle Juguet à l'Hôtel Montfort Communauté, où la grande Histoire avait rendez-vous avec la petite Histoire, c'est-à-dire celle des habitants de nos huit communes dans la Grande Guerre. Je salue là le talent des organisateurs de Montfort Communauté.

Mais, « *L'armistice, ce n'est pas la paix !* ». Ce n'est qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale en 1945 que la volonté de la France et de l'Allemagne de construire un avenir commun laissait présager une paix durable sur le Vieux Continent.

« *Le 26 mai 2019, a lieu les élections européennes* »

Cent ans après la Grande Guerre, la paix est sans cesse à construire. Dans ce climat post-Brexit et eurosceptique, le 26 mai sera l'occasion de le réaffirmer. La construction européenne demeure, malgré ses imperfections à corriger, un formidable espoir de communauté de vie et de destin. En France, sur fond de fortes revendications sociales et de démocratie directe, les électeurs ne doivent pas, le 26 mai, se tromper de scrutin. Deux jours après, au Pays de Galles avec la délégation du Jumelage, sachez que je porterai, en dépit du Brexit, ce même message incarné dans le cercle des étoiles du drapeau de l'Europe : unité, solidarité et harmonie entre les peuples européens.

Que 2019 soit l'année du dialogue, de la sérénité, la confiance et l'espérance retrouvées ! Soyons remplis d'espérance, donc de courage pour agir chacun à notre niveau et sachons parfois entretenir des colères intelligentes pour défendre ce qui est juste.

LE BILAN-PERSPECTIVES COMMUNAL 2018 - 2019

Cette cérémonie des vœux représente des instants précieux pour une démocratie en direct, reliée à l'exécutif local. C'est le temps de tirer des plans sur la comète communale et de vous exprimer quelques points de vue qui intéressent particulièrement les Pleumeleucois et leur quotidien. Sans vous abreuver de chiffres, je vais donc vous tracer à grands traits le bilan 2018, les nouvelles perspectives 2019, ainsi que les réalisations communautaires sur Pleumeleuc. Vous en apprendrez davantage dans le précédent ou prochain numéro « *Vivre ensemble* » (distribué dès demain) ainsi que dans le journal communautaire « *Agir ensemble* ». A cette même tribune, je laisserai alors le soin à notre président, M. Martins, de détailler ou de compléter.

L'attractivité d'un territoire s'articule autour de trois pôles structurants : accessibilité et réseau de transports - dynamisme économique et emploi - qualité de vie et environnement.

Accessibilité et réseau de transports

Le territoire de Montfort Communauté est desservi par le train, le réseau Illenoo, les lignes scolaires et les axes routiers principaux (deux, Est/Ouest et un, Nord/Sud avec la déviation départementale à Talensac depuis 2016). Effet générateur de la fracture sociale et territoriale actuelle, l'automobile est indispensable, pour beaucoup de Français habitant dans les zones périurbaines et rurales, n'ayant pas ou peu accès aux transports en commun, voire aux services de proximité. Autre enjeu que celui de la mobilité, c'est aussi le numérique qui est devenu un fer de lance de l'attractivité de ces mêmes territoires.

- ***La dangerosité de l'échangeur sur la RN12***

L'infrastructure structurante que constitue l'échangeur sur la RN12 profite à l'ensemble de ce territoire. Il y a 30 ans, sa mise en service qui a déclenché le décollage économique et démographique de Pleumeleuc a sécurisé le trafic routier. Aujourd'hui, avec les remontées de files au-delà de la voie de décélération, sa dangerosité n'est plus à démontrer. La commune a maintes fois alerté les services de l'Etat. Après de vaines annonces de ces derniers, celle qui a été faite au président communautaire et à moi-même en décembre dernier est à prendre sérieusement en compte : une étude technique et financière sur sa mise en sécurité en 2019 pour une réalisation 2020.

- *Le déploiement des réseaux numériques*
En 2019, le projet numérique mené à l'échelle communautaire comprend des travaux de déploiement de la fibre optique sur une partie de la commune (zone d'activités et secteur sud) et une phase d'étude pour le reste du territoire.
- *La voirie d'intérêt communautaire*
Dans le carnet de travaux de voirie de la communauté de communes, il y a sur Pleumeleuc :
En 2018,
 - La voirie de la zone commerciale du Bail.
 En 2019,
 - Le revêtement définitif de la rue Laënnec au niveau de l'extension de DLB,
 - La réfection totale - et très attendue des Pleumeleucois - de l'entrée communautaire de la rue de Bédée et de la rue de l'Auze (après la création du giratoire, côté Bédée).

Dynamisme économique et emploi

De là, il n'y a qu'un pas à franchir pour parler des cinq zones d'activité économique ou, au moins, puisque ce champ d'intervention relève désormais totalement de l'intercommunalité, de celle qui concerne le quotidien des habitants : la zone commerciale du Bail.

- *L'attractivité de la zone du Bail*
Vu le nombre et la diversité des porteurs de projet désireux de s'installer au bord de la RN12, Pleumeleuc reste toujours aussi attractif.
Des projets dédiés aux services, aux commerces et aux loisirs se concrétisent pour 2019. Dans la zone du Bail, s'ouvre le mois prochain le nouvel ensemble commercial avec, entre autres, la pharmacie, Chic et Pop, le restaurant la Villa Arancia, le magasin de circuit court alimentaire le Coin du Goût... Dans l'ancien Leclerc, se dessine également le projet d'un parc couvert de jeux et loisirs. Bref, plus d'emplois et de richesse fiscale pour notre territoire communautaire.

Devant certains d'entre eux dont je salue la présence, j'ose espérer, M. le président, que dans notre futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le curseur commercial sera trouvé pour privilégier certes les centres-villes existants des communes mais sans brider à tout prix les entrepreneurs, créateurs de richesse ; ni bloquer le foncier encore disponible des zones périurbaines, ni changer leur zonage et ce, en particulier à Pleumeleuc.

Qualité de vie et environnement

Réponse majeure à l'attractivité résidentielle de Pleumeleuc depuis une douzaine d'années, le Parc de l'Orme s'achève cette année avec l'ouverture au public du petit étang, rue de Clayes. Dorénavant, afin de limiter la consommation d'espaces agricoles, c'est à l'intérieur même de l'enveloppe urbaine que les opérations d'aménagement sont à privilégier.

- *Le quartier du Clos des Pommiers*
En 2019, le quartier du Clos des Pommiers ne sera poursuivi qu'en partie avec le petit collectif Néotoa. La maison de santé, quant à elle, devait voir sa construction démarrer en juin 2018. Mais, le désengagement de dernière minute des dentistes impactant tant le permis de construire que le budget 2019 de la commune a généré son report.

- *Le prochain quartier, rue de la Fontaine*

D'ici 2019/2020, l'aménagement du prochain quartier, rue de la Fontaine avec vue sur l'étang Léon Denieul apporterait une dizaine de terrains à bâtir et des logements intermédiaires. Au-delà de son attrait paysager, il est idéalement situé entre la campagne, le centre-bourg et les commerces, renforçant aussi la trame piétonnière existante.

Se profilent également deux opérations immobilières mais cette fois-ci d'initiative privée qui vont répondre à cet enjeu de renouvellement urbain incarné par la formule « *la ville sur la ville* ».

Tendre vers un cadre de vie entre ville et campagne reste la volonté de la commune en matière de conception paysagère et d'entretien de ces futurs espaces publics. Y sensibiliser le public demeure une constante dans l'action municipale. A titre illustratif, le nombre de résidents en lotissement convaincus par la convention de végétalisation avec la commune progresse : depuis six mois, vingt-quatre riverains assurent l'entretien de l'espace public devant chez eux.

Qui dit cadre de vie, fait immédiatement penser à la qualité de l'offre de services et équipements municipaux, leur qualité, leurs usages ou encore leurs conditions d'accès.

- *L'attractivité des services et des équipements*

Les nouveautés se trouvent du côté de la médiathèque, du Conseil Municipal des Jeunes et de l'école maternelle :

- A La Parchemine, la nouvelle médiathèque, Sabine Guignat et la création de l'espace jeux vidéo en 2018 qui vient étoffer l'offre culturelle pour attirer le public « ados »,
- Au CMJ, la participation active des jeunes au choix de ces jeux vidéo et pour 2019 à l'aménagement urbain aux abords du groupe scolaire, à la dénomination future des équipements,
- Au Petit Prince, le projet d'ouverture d'une classe bilingue français-breton en maternelle à la rentrée scolaire de 2019. L'Office Public de la langue bretonne et l'Education Nationale viendront d'ailleurs le présenter le 17 janvier.

- *Le patrimoine routier*

Les aménagements urbains 2018 et 2019 de la commune émanent de la décision municipale prise, il y a tout juste un an, sur le choix d'un plan de circulation apaisée. Qu'il s'agisse des plus légers ou des plus lourds, Pleumeleuc s'est vu décerner le label Ville Prudente pour cet engagement en faveur de la sécurité routière, des déplacements doux, de leur accessibilité et visibilité.

En 2018 :

- La pose de signalétique de jalonnement, la connexion piétonne à l'entrée de Bédée et la création du cheminement doux vers la zone commerciale,
- La rénovation du début de la rue de Rennes, avec un plateau ralentisseur matérialisé sous forme de placette pour la zone de rencontre aux abords des salles communales.

En 2019, sont prévues :

- La mise en accessibilité PMR de l'abri bus, place de la mairie,
- L'alternance de stationnement en chicane, rue de Bédée,
- Des poches de stationnement, rues Auguste Sauvée et Alfred Chiloux (après la reprise de la chaussée évidemment à la charge de l'entreprise),
- L'étude d'aménagement rue de Clayes avec une zone de rencontre à l'abord de l'école St Melaine.
- La zone de rencontre aux abords des équipements scolaires et sportifs à partir de la maquette du CMJ.

Avec l'entrée en vigueur de la réglementation (abaissement des vitesses à 30 et à 20 km/h) cette année, l'inauguration de la zone de rencontre rue de Bédée avec le CMJ sera l'occasion d'une sensibilisation à la sécurité piétonne, notamment auprès du jeune public.

- *Le patrimoine bâti*

Outre la mise en accessibilité des bâtiments qui se poursuit au sein d'une programmation obligatoire de travaux (l'Ad'AP, Agenda d'Accessibilité Programmé), sa qualité passe soit par la modernisation de l'existant, soit par la construction de nouveaux bâtiments.

- La modernisation du patrimoine existant

Dans le cadre de la programmation maintenance, des améliorations sont apportées chaque année au groupe scolaire, à la salle de sport et à la mairie. Quant à la salle des Associations, force est de constater en tout point son grand relooking pour la nouvelle année : couleurs, mobilier, accès facilité, parquet rénové, isolation phonique et sol souple du hall bientôt posé... Restent à faire les travaux qui marqueront la touche finale de cette rénovation : l'agencement de l'office traiteur et le ravalement de la façade pour y inscrire son nouveau nom.

- Le projet de construction du bâtiment sportif

Face à la demande croissante en matière d'équipement spécifique mais aussi à la vétusté de certains locaux, la conception de ce bâtiment en lieu et place des vestiaires foot repose sur la mutualisation des espaces. D'un côté, les espaces dédiés aux pratiques douces (gym, muscu, yoga, danse) ; de l'autre, les locaux nécessaires aux pratiques extérieures. Depuis septembre 2018, le projet confié à M. Cras, architecte à Rennes est toujours travaillé par le même groupe d'élus.

Une fois la validation du projet définitif par le Conseil Municipal début 2019, suivra le temps des différentes procédures et les premiers coups de pelle sont espérés fin 2019.

- Les travaux de construction de la micro crèche

Avec la réception de la micro crèche annoncée au printemps prochain, Montfort Communauté qui est partie de zéro place en mode d'accueil collectif en 2014, en offrira 70 places dont dix avec ce nouvel établissement.

Cette offre en équipements joue dans la vie locale des habitants un rôle essentiel notamment grâce aux associations, partenaire naturel de la municipalité, qui œuvrent à la vie démocratique, à la cohésion sociale, au développement et au vivre ensemble du territoire. Cette cérémonie des vœux est le moment privilégié de les remercier en présence de la population.

LES ENJEUX COMMUNAUTAIRES

- *Autres réalisations communautaires 2018/2019*

A l'échelle communautaire, outre cette micro crèche, cette offre 2018/2019 en équipements publics s'est élargie, l'été dernier, avec :

- La piste d'athlétisme à Montfort sur Meu qui profite autant aux sportifs loisirs, aux clubs ou aux écoles,
- L'office de tourisme au cœur des flux de visiteurs à Trémelin qui a vu de ce fait sa fréquentation explosée.

- *L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le PLUi*

Sous l'impulsion conjuguée des réformes législatives et de son président, l'action intercommunale s'imbrique de plus en plus dans l'action municipale. Ce rapide bilan-perspectives communal 2018/2019 ne peut que l'illustrer brièvement.

Par son offre conséquente de services et d'équipements, Montfort Communauté s'impose comme l'animateur à part entière du tissu économique local et contribue fortement à l'attractivité résidentielle du territoire des huit communes.

Les grands enjeux structurants auxquels celles-ci doivent faire face tels que l'aménagement du territoire, le développement économique et touristique, la mobilité, le numérique dépassent effectivement largement les limites administratives.

D'où le lancement en 2018 du PLUi par Montfort Communauté pour placer ensemble l'habitant au cœur d'un projet de développement partagé. Il devra proposer une articulation cohérente entre les différentes politiques publiques locales en, je cite le communiqué communautaire, « *proposant des réponses adaptées aux spécificités locales* ». Prévu d'être finalisé courant 2020, il s'imposera donc à la place des PLU communaux pour les dix ans à venir.

Au-delà de leur diversité, c'est effectivement dans la synergie de ces territoires imbriqués les uns aux autres que se construit un développement cohérent. Là encore, j'ose espérer, M. le président, que vous impulserez un élan fédérateur pour l'avenir de Montfort Communauté ; mais une intercommunalité construite par les huit communes dans le respect de chaque territoire et de leurs habitants.

Premier maillon de proximité, la commune est en prise directe avec la réalité du territoire et de ses habitants. L'actualité en est encore la preuve aujourd'hui.

A cette même tribune, était lancée l'année dernière l'idée de concrétiser avec Bédée cette proximité de vie au sein d'une commune plus forte. Hier, c'est sous couvert de complexité, de divergences de pratiques et de délais insuffisants que, Bédée a expliqué cet abandon de projet.

Pour ma part je fais mienne la phrase du philosophe, Jean-Jacques Rousseau :

« Il n'y a pas de véritable action sans volonté ».

Espérance rime avec persévérance. Alors, je renouvelle mes vœux du début : à chacun d'entre nous de rebondir sur l'année passée et persévérer !

Que cette année 2019 éclaire chacun d'entre nous de mille feux pour réaliser tous nos rêves !

Patricia COUSIN.

maire de Pleumeleuc.